Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-218401297-20240319-2024 03 06-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Publié le 22 mars 2024



DST/URBANISME POLICE GENERALE DU MAIRE 6.1.3

ARRETE N°A_2024_n° 03.05 PORTANT ARRETE DE NUMEROTAGE

DESTINATION: Monsieur GALEA Jean-Claude

Domicilié : Rue des Lauriers 84700 SORGUES

Pour : définition d'un point d'accès numérique à une construction

Adresse du terrain rue des Lauriers

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2213-28, VU la délibération n°DCM-2020-29 du 28 mai 2020 portant élection du Maire, VU la demande de création de numéro de voirie formulée par Monsieur GALEA Jean-Claude, VU la déclaration préalable de travaux enregistrée sous le N°DP 084 129 23 A0069, délivrée favorable en date du 27 Avril 2023, au bénéfice de Monsieur GALEA Jean-Claude,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

CONSIDERANT que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune,

ARRETE

Article 1 : Il a été prescrit la numérotation suivante :

BY 514	Rue des Lauriers	99 bis
Référence cadastrale	Nom de la voie	Numéro de voirie

Fait à Sorgues, le 19.03.24

Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la réception en Préfecture le
Et de l'affichage / notification le
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Bertrand COMBES



<u>Droit de recours</u>: la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Rappel: Depuis le 1^{er} janvier 2012, les services postaux ne sont plus tenus de distribuer le courrier aux adresses n'existant pas sur la voie publique. La numérotation ci-dessus doit donc être appliquée envers tous vos partenaires privés ou publics.